



CHÂTEAURoux
Métropole



Bibliothèques
DE CHÂTEAURoux

Vendredi 22 février 2019

INVITATION PRESSE

Les archives de Guy Vanhor, l'instituteur écrivain. Remise de dons à la médiathèque

Si ce nom vous dit quelque chose, c'est tout simplement parce qu'il revient chaque année, principalement au moment de l'Envolée des Livres, associé à un ouvrage récompensé.

L'origine du Prix éponyme

Virtuellement créé en 1968 par Guy Vanhor, André Tissier de son vrai nom, ce prix a été institué par disposition testamentaire. Instituteur, auteur, journaliste et critique littéraire, André Tissier a voulu, *via* ce prix, faire perpétuer son nom d'écrivain, Guy Vanhor, et par là-même son amour de la littérature. Né en 1890, André Tissier meurt en 1969. Le premier prix Guy-Vanhor est décerné en 1973.

À son origine, il récompense soit un auteur originaire du Berry ou l'un des départements limitrophes soit un auteur y résidant ou bien encore un écrivain français de quelques autres régions présentant un ouvrage intéressant directement sur le Berry.

En 1996 est créé le Prix de la Ville de Châteauroux (dit « Prix de la Ville de Châteauroux – Guy-Vanhor », en hommage à ce dernier) afin de récompenser les auteurs d'ouvrages contribuant à la connaissance, à la promotion et au rayonnement de Châteauroux, de l'Indre et du Berry.

CONTACT PRESSE

Marine Cazy

marine.cazy@chateauroux-metropole.fr

02 54 08 34 26

www.chateauroux-metropole.fr

Depuis 2015, des modifications ont été apportées au prix par le biais d'un nouveau règlement. Le prix de la Ville de Châteauroux comporte désormais deux catégories :

- Le prix Guy-Vanhor récompensant un ouvrage de fiction.
- Le prix Eugène-Hubert (en référence à l'archiviste et historien, spécialiste de l'histoire du Berry), récompensant un documentaire.

Un nouveau don fait à la médiathèque Équinoxe afin d'enrichir les collections

Début mars, des archives ayant appartenu à Guy Vanhor vont venir enrichir le fonds local de la médiathèque grâce au don de Mme Sieber. Ce don est constitué de cahiers de classes, de copies d'élèves, de photos, d'articles de presse, de revues, de plus de 1 500 courriers adressés à Guy-Vanhor et des livres qui lui sont dédiés.

Mme Sieber a hérité de tous ces documents au décès de son père, lui-même en ayant hérité à la mort de sa mère.

C'est chez la grand-mère de M. Sieber, à Saint-Christophe-en-Bazelle, que Guy Vanhor a logé de nombreuses années. Elle s'occupait, entre autres, de la cuisine et de la lingerie. À sa mort, c'est sa fille (la mère de M. Sieber) qui a continué de s'occuper de lui et de ses affaires courantes. Au décès de Guy Vanhor, ses archives ont été données à la famille Sieber.

Afin que son œuvre soit à la disposition du plus grand nombre, Mme Simone Potelune-Pintenant, fille de Lucien Potelune, cousin germain d'André Tissier « Guy Vanhor » a souhaité que le fonds de M. Sieber soit déposé à la médiathèque.

Signature de la convention le vendredi 1^{er} mars à la médiathèque

Jean-François Mémin, maire-adjoint délégué à la Sécurité, à la Culture et au Patrimoine, a le plaisir de vous convier le **vendredi 1^{er} mars à 16h30 à la médiathèque** pour la signature officielle du don fait au réseau des bibliothèques par Madame Sieber.

CONTACT PRESSE

Marine Cazy

marine.cazy@chateauroux-metropole.fr

02 54 08 34 26

www.chateauroux-metropole.fr